

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

SAINTE CLÉMENT, PAPE ET MARTYR, 23 novembre; ROME: générosité du Saint-Père; les nouveaux cardinaux.— CHRONIQUE DIOCÉSAINE ET PROVINCIALE: nomination ecclésiastiques dans le diocèse de Montréal; ordinations par Sa Grandeur Mgr de Montréal à Joliette; visite pastorale à Saint-Jean-Baptiste; bénédiction d'une cloche à l'église Naza-



SOMMAIRE

reth; Bibliographie. PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL, arrivée d'une nouvelle recrue à Villemarie, massacre de trois colons par les Iroquois. Le troisième Concile plénier de Baltimore.— L'ABBÉ FRANÇOIS CLAVIER, missionnaire du Vermont—LES ÉVÉNEMENTS DE BELGIQUE.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 24 novembre.—L'Epiphanie.
Mercredi, 26 " —Saint-Gabriel de Brandon.
Vendredi, 28 " —Toutes les églises.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 23. — 25^e Dimanche après la Pentecôte.—St Clément, P. M., double, ornements rouges. En ce jour, on annoncé le commencement de l'Avent le dimanche suivant.

Lundi, 24.	—St Jean de la Croix, C., double	ornements blancs.
Mardi, 25.	—Ste Catherine, V. M., double	" rouges.
Mercredi, 26.	—St Pierre d'Alex. E. M. simple	" "
Jeudi, 27.	—St Léonard de Port-M. C. double	" blancs.
Vendredi, 28.	—SS. Irénée et Comp., MM., double	" rouges.
Samedi, 29.	—Vigile de St André,	" violets

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Mercredi 26, à 7 h., grand'messe pour les bienfaiteurs de l'évêché. Samedi, à 7 h. p. m., exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

NAZARETH.—Dimanche 23, messe à huit heures, instruction.

BON PASTEUR.—Mardi 25, profession religieuse.

N-D. DU MONT-ROYAL.—Mardi 25, profession religieuse.

Dimanche 23, visite pastorale à Chambly.

Dimanche 23, fête du titulaire de l'église paroissiale de St-Clément, à Beauharnois. Solennité du titulaire des églises paroissiales de Ste-Elizabeth, St-Félix de Valois, St-Colomban et Ste-Cécile à Valleyfield.

SAINT CLÉMENT, PAPE ET MARTYR.

23 NOVEMBRE.

Clément, fils de Faustin, était Romain de naissance, mais d'origine juive. Il fut converti à la foi par les apôtres Pierre et Paul, dont il devint un des disciples les plus fidèles; il suivit le dernier à Philippes, en 62, et en plusieurs occasions il fut le compagnon de ses travaux, de ses dangers et de ses souffrances. Cet apôtre l'appelle son coopérateur, et le met au nombre de ceux dont les noms sont écrits au livre de vie. Il paraît avoir été ordonné évêque par saint Pierre dont il fut un des coadjuteurs les plus actifs. Cependant, après le martyre des deux grands apôtres, ce fut saint Lin qui monta sur la chaire de saint Pierre, puis saint Clet, et après eux Clément, vers l'an 90; il siégea environ dix ans.

Il y eut sous le pontificat de Clément, dans l'église de Corinthe, une division qu'il appelle lui-même impie et détestable; ce grand pape écrivit aux Corinthiens une admirable lettre, au nom de l'Église de Rome, pour les rappeler au devoir. Cette lettre fut en fort grande estime dans l'antiquité; on la plaçait immédiatement après les saintes Écritures, et on la lisait dans les églises, comme celles de saint Paul. Elle fut suivie d'une seconde, adressée aux mêmes, et qu'on estima guère moins que la première. On a aussi du même saint deux lettres fort belles sur la virginité.

Tandis que le zélé pasteur mettait tous ses soins à la garde du troupeau de Jésus-Christ, des persécutions terribles s'élevèrent; l'une générale, sous Domitien; puis, après quelque repos, une autre, générale aussi, sous Trajan. Épargné dans la première, Clément fut victime de la seconde. Trajan, après avoir fait employer en vain la voie des séductions et celle des menaces, exila le grand pontife en Chersonèse, où il fut condamné à travailler aux mines.

Réduit à une telle extrémité, le saint pape s'estima heureux d'avoir part aux souffrances des fidèles, souffrances qu'il appelait leurs couronnes. Les saints baisent la main qui les frappe, et au milieu des afflictions ils n'ont qu'une parole: " Mon Dieu, soyez béni ! " Clément trouva des milliers de chrétiens condamnés, comme lui, à vivre au milieu de rochers d'où ils devaient extraire et polir le marbre, mais où ne coulait pas la plus mince source d'eau pour les rafraîchir. Touché de leurs peines, il se mit en prières, et Jésus lui apparut sur une colline, sous la figure d'un agneau, qui indiquait de son pied un endroit, d'où le pontife fit jaillir, en le frappant, une source d'eau vive. Ce prodige convertit une foule d'infidèles.

Le gouverneur de ce pays, Aufidien, fit mourir plusieurs des nouveaux convertis; mais les voyant tous inébranlables, il s'en prit au pape, qu'il pressa, par toutes sortes de caresses et de menaces, de sacrifier aux dieux. Se voyant vaincu par l'indomptable fermeté du confesseur, il le condamna à la mort, et, de peur qu'on

ne fit de son corps un objet de vénération, il ordonna de le précipiter dans la mer : c'était vers l'an 100 de Notre-Seigneur.— (CROISER.)

Ce saint pape fut enterré dans la Chersonèse, après que son corps eut été retiré miraculeusement des flots. A son tombeau s'accomplirent de nombreux prodiges, qui furent cause de la conversion du pays.

Ses reliques furent dans la suite transportées à Rome ; on bâtit sous son vocable une église, qui fut embellie par Constantin, et reconstruite sur la fin du treizième siècle. Sous le maître-autel de cette église reposent les restes du glorieux pontife, ainsi que ceux du grand martyr saint Ignace. Un de ses bras est conservé dans un reliquaire à part. Les églises de Saint-Marc et de Saint-Pancrace possèdent de ses ossements.

Réflexion. Toutes choses, même la malice des hommes, concourent à la gloire de Dieu, et à l'avantage de ceux qui l'aiment.

NOUVELLES DE ROME.

La charité de N. T. S. P. Léon XIII est inépuisable, dit l'*Unita catolica* ; il vient d'envoyer 10,000 francs à Catane pour secourir les pauvres de cette malheureuse ville. Qui peut compter tout ce que le Saint-Père a donné rien que dans ces derniers mois ? Très larges aumônes aux Romains à l'occasion de sa fête patronale, des centaines de lits pour les pauvres ; secours aux cholériques de Marseille et de Toulon ; plusieurs milliers de francs aux Napolitains ; un million pour l'hôpital à établir près du Vatican, et maintenant autres 10,000 francs à Catane, sans parler des aumônes moins considérables faites à des particuliers. Nous admirons la divine Providence qui procure au pontife spolié de telles ressources ; mais nous admirons en même temps la générosité avec laquelle il les dépense toutes en œuvres de charité, répétant avec saint Paul aux pauvres du monde entier : *Quis infirmatur, et ego non infirmor ?* Où y a-t-il un de mes fils dans la souffrance sans que je compatisse à ses maux et que je vienne à son aide ?

— C'est le 4 de ce mois qu'a dû être célébré à Rome et à Milan le centenaire de saint Charles Borromée, ainsi que dans tous les séminaires placés sous la protection de ce saint.

Saint Charles fut par excellence le réformateur de la discipline ecclésiastique et des mœurs de son temps. Il a laissé des ordonnances, des décrets, des conseils réunis dans un livre admirable intitulé : *Actes de l'Eglise de Milan*, dans lequel les évêques vont encore aujourd'hui chercher une règle de conduite pour régir leur troupeau. Au Concile du Vatican, la commission chargée de préparer les décrets disciplinaires, devait prendre pour base de son travail les décrets des conciles provinciaux et des synodes diocésains tenus par le saint archevêque de Milan. Le cardinal Man-

ning, archevêque de Westminster, a formulé en ces termes le rôle de saint Charles : " Pour la discipline, saint Charles est dans l'Eglise ce qu'est saint Thomas pour la théologie."

—Mgr Ferrata, ancien auditeur de la Nonciature de Paris, dont la mission à Berne a si heureusement réussi, va être nommé vicaire patriarcal et délégué apostolique à Constantinople, en remplacement de Mgr Rotelli, destiné à la nonciature de Bruxelles. On annonce que Mgr Ferrata recevra des instructions spéciales pour favoriser le mouvement de retour des Grecs schismatiques à l'unité de la foi romaine. Ce mouvement, bien faible encore il est vrai, a commencé à se manifester depuis que, dans certains villages de l'Arménie et de la Macédoine, où les populations hellènes ont embrassé la vraie foi, le rite grec a pu être maintenu et pratiqué sous les yeux des schismatiques. Ainsi est tombé le préjugé d'après lequel la plupart des " orthodoxes " croient que le retour à la foi romaine équivaut à l'abandon de leur langue, de leur rite et de leur discipline.

—Voici le nom des nouveaux cardinaux nommés dans le dernier consistoire :

- Mgr Ganglbauer, archevêque de Vienne, Autriche.
- Mgr Gonzalez y Diaz Tunon, archevêque de Séville, Espagne.
- Mgr Celesia, archevêque de Palerme.
- Mgr Massaia, missionnaire africain.
- Mgr Merosi-Gori, secrétaire de la congrégation du consistoire.
- Mgr Laurenzi, assesseur du Saint Siège.
- Mgr Masetti, secrétaire de la congrégation des évêques et réguliers.
- Mgr Verga, secrétaire de la congrégation du conseil.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Ordinations faites par Sa Grandeur Mgr de Montréal à Joliette église paroissiale :

Sousdiaconat.— M. M. B. Pujos, Leavenworth.

Diaconat.— MM. J. A. Durand, Montréal, et N. Horan, Portland.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 17 novembre 1884, M. P. Langlois a été nommé vicaire à Sainte-Cunégonde.

Mgr de Montréal s'est rendu dimanche à l'église Nazareth pour faire la bénédiction d'une cloche. Sa Grandeur assistée de M. Hamel, V. G., supérieur du séminaire de Québec et de son secrétaire, M. l'abbé Donnelly, a célébré le saint sacrifice de la messe.

Pendant la messe le chant grave et accentué des jeunes gens, leur recueillement et leur piété ont édifié l'assistance,

Les parrains et marraines qui entouraient la cloche, richement habillée par les sœurs de l'asile, étaient, M. l'abbé Colin, supérieur du séminaire, M. le curé Rousselot, M. Loranger, le juge Jetté et Mme Jetté, le juge Mathieu et Mme Mathieu, M. le docteur Desjardins et Mme Desjardins, M. le docteur Lachapelle, M. le docteur Turgeon, M. Dufresne, Mme Raymond, M. et Mme Hébert, M. et Mme Cadieux, M. et Mme Dupuis, M. et Mme Bertrand.

M. le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice a prêché et développé cette double pensée : la bénédiction de la cloche que l'œuvre de Nazareth offre aujourd'hui à la consécration épiscopale est un acte de reconnaissance et de religion.

1o. De reconnaissance pour le bien qu'ont produit parmi vous les conférences sur le *Syllabus* et les *erreurs modernes* et, en général, l'instruction religieuse qui vous a été donnée.

2o. *De religion* ; car la cloche est la voix bénie de la religion et de l'Église, qui nous appelle à ses cérémonies, aux solennités de son culte, à la célébration de ses sacrements et de ses mystères : mystères de joie, mystères de compassion et de douleur aussi, car l'Église, inspirée de l'Esprit-Saint, donne aux cœurs dès ici-bas ce qui peut le mieux sympathiser avec tous les sentiments de l'existence.

Sa voix douce, presque voilée au début, toute concentrée d'émotion, éclatait à la fin d'amour et d'enthousiasme pour l'Église.

Sa Grandeur, assistée de M Hamel, V. G., et de M. l'abbé Harmon SS., a ensuite accompli les rites de la bénédiction et toute l'assistance a suivi avec une religieuse émotion, ces rites si solennels de l'Église romaine surtout quand un évêque est le consécrateur.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a fait, dimanche, la visite pastorale au village de St-Jean-Baptiste.

La grand'messe fut célébrée par M. Boucher, de l'Institut des Clercs de St-Viateur.

Mgr de Montréal assistait au trône, ayant pour prêtre assistant M. le curé Auclair et pour diacres d'honneur MM. Ducharme, directeur du noviciat des Clercs de Saint-Viateur, et Z. Auclair, vicaire à Saint-Joseph de Montréal. Sa Grandeur fit le sermon, et, avait pris pour texte ces paroles : "*Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.*"

Dans l'après-midi Sa Grandeur, accompagnée du clergé et suivie d'une grande foule de fidèles, fit la bénédiction de la nouvelle académie commerciale, située proche de l'église. Dans son homélie, Mgr de Montréal parlant du grain de sénévé, fit voir que les petits commencements produisent de grands effets et insista en conséquence sur la nécessité de donner aux enfants de bons principes au moyen d'une éducation religieuse :

Après cette bénédiction un salut solennel fut donné par Sa Grandeur assistée de MM. Auclair, Ducharme et Hogan.

Les fidèles remplissaient l'église aux offices du matin et du soir.

Sa Grandeur a visité dans la journée l'académie commerciale et le couvent des sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

La tempête de ces jours derniers a fait, comme on le sait, de grands ravages, surtout dans les paroisses du bas du Saint-Laurent. À Sandy Bay, village situé au bord du fleuve, dans le comté de Rimouski, ces désastres sont très grands.

Voici quelques détails donnés par le *Quotidien* :

“ C'est entre deux heures et demie et cinq heures et demie que le vent a atteint sa plus grande vitesse. Le fleuve était effrayant à voir. Les vagues s'élevaient à une hauteur de soixante pieds. Jamais on n'avait vu la mer se briser avec une telle impétuosité.

“ Les habitants avaient abandonné leurs maisons et s'étaient réfugiés dans l'église. L'on adressait au ciel des prières pour l'apaisement de la tempête, qui menaçait de dévaster toute la paroisse.

“ Déjà plusieurs hangars avaient été emportés par les vagues qui démolissaient en même temps les habitations. Vingt-deux familles se trouvaient dénuées de tout. Elles n'avaient plus ni abri, ni pain. La mendicité était désormais leur unique ressource.

“ Le spectacle était navrant. On n'entendait que le mugissement des flots, le craquement des maisons qui s'ébranlaient ou s'éroulaient sous l'action du vent et de la mer. Soudain, le vieux quai protégeant la maçonnerie de l'église fut emporté par une vague. Cette nouvelle destruction acheva de jeter l'alarme parmi la population.

“ On venait de terminer la procession dans l'église. Le révérend M. Morissette, curé de Sandy Bay, accompagné du révérend M. Drapeau, curé de la Rivière Blanche, vint alors conjurer les flots. Puis les deux vénérables prêtres allèrent chacun de leur côté jusqu'à l'extrémité de la paroisse, ranimer le courage des habitants.

“ Et les fidèles rassemblés dans l'église priaient toujours avec ferveur. Dieu exauça leur demande, le vent s'apaisa un peu, l'eau se retira pour laisser voir la grève jonchée d'épaves.”

BIBLIOGRAPHIE. *Florilegium seu fasciculus Precum et Exercitiorum, quæ; Florum ad instar. collegit ac in sertum redegit sacerdos Diœcesis Brugensis.* Bruges 1884.

Voici un petit *vade mecum* que tout recommande à l'attention des Messieurs du clergé.

Revêtu de la haute approbation de l'Ordinaire de Bruges, il est évidemment le fruit d'une ardente et solide piété, d'une longue expérience et même d'une vie entière consacrée à la formation des jeunes lévites.

La première page est consacrée aux souvenirs : une ligne est marquée pour chacune des grandes époques de la vie du prêtre, et l'espace laissé en blanc lui permet d'inscrire les dates respectives.

L'ouvrage est partagé en deux parties, division indiquée par la seule différence des matières ; la première partie renferme les

prières. proprement dites; la seconde offre une foule de notions et de renseignements des plus utiles sur les principales œuvres de zèle et d'apostolat sacerdotal.

Dans ces 200 petites pages, on trouve d'abord les prières du matin et du soir, l'examen de conscience, la préparation à la sainte messe et l'action de grâces, la bénédiction de la table; les différentes litanies approuvées; des méthodes pour le chemin de la croix, la récitation du Rosaire, la visite au T. S. Sacrement, l'oraison mentale; la rénovation des promesses cléricales; les professions de foi, l'itinéraire, etc., etc., et le tact admirable qui a présidé au choix et à la disposition de ces exercices fait de l'opuscule une mine inépuisable de richesses spirituelles pour tout prêtre qui voudra s'en servir: toutes les prières sont *liturgiques*; à toutes aussi sont attachées beaucoup d'indulgences.

Viennent ensuite des aperçus précieux sur la Propagation de la foi, la sainte Enfance, la congrégation de la sainte Vierge, les divers scapulaires, l'apostolat de la prière, le Tiers-Ordre de Saint-François, avec les formules pour la réception des associés et la bénédiction des objets selon qu'il y a lieu.

Enfin on a, à la fin du livre, des calendriers d'indulgences faisant connaître toutes celles qu'il est loisible à chacun de gagner tous les jours, avec la date de concession et les conditions à remplir.

Comme on le voit facilement, le pieux auteur a su rendre son livre presque indispensable aux prêtres, en y renfermant tous les documents qu'un prêtre doit avoir chaque jour sous la main et de plus sous une forme résumée des renseignements pouvant éviter de longues recherches.

BIBLIOGRAPHIE. Nous avons déjà signalé à nos lecteurs, lors de son apparition, un petit opuscule: le *Propagateur de la dévotion à sainte Philomène au Canada*, par M. C. H. Paquet, curé de Sainte-Pétronille. Nous y revenons aujourd'hui pour recommander tout spécialement les cinq opuscules déjà parus contenant: "La vie, le martyre et les premiers miracles de sainte Philomène; les neuvaines à sainte Philomène; la thaumaturge du XIX siècle; le cordon de sainte Philomène. Cette publication a été approuvée et bénie par NN. SS. les évêques de la province de Québec et par S. Ex. le Commissaire apostolique, comme étant destinée à faire connaître et aimer davantage la grande sainte dont la dévotion est très répandue en France et en Italie. Le *Propagateur de la dévotion à sainte Philomène* contient outre l'histoire de la vie, du martyre et des miracles de la sainte, des détails intéressants sur des guérisons et des conversions obtenues par son intercession et des prières en son honneur.

Le but que se proposait l'excellent directeur de cette petite revue est en partie atteint car la paroisse de Sainte-Pétronille a été le rendez-vous d'un grand nombre de pèlerins qui sont venus s'age

flouffler et prier dans le sanctuaire de la vierge et martyr qui donna sa vie pour notre divin Sauveur. Les efforts de M. le curé de Sainte-Pétronille ont déjà été couronnés de succès, la propagation de sa pieuse revue ne pourra qu'augmenter ce mouvement religieux.

En lisant ces opuscules, les fidèles feront une des lectures les plus pieuses et sentiront s'accroître leur dévotion pour sainte Philomène.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTRÉAL.

XIX.

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE RECRUE A VILLEMARIE.

La joie qu'éprouvèrent les colons de Villemarie à l'arrivée de la sœur Bourgeoys avec ses compagnes et des trois Hospitalières, s'augmenta encore par les secours que leur apportait la nouvelle recrue qui arriva en même temps que ces saintes filles. Cette recrue, qui avait été levée aux frais des Associés de Montréal, du séminaire de Saint-Sulpice et de l'Hôtel-Dieu, comprenait soixante-deux hommes et quarante-sept femmes ou filles. Plusieurs colons qui allaient, à leurs dépens, se fixer à Villemarie, s'étaient joints à elle. Parmi eux se trouvaient sept honnêtes ménages de la Rochelle : les familles Charbonneau, Goguet, Leroi, Thiberge, Baujean, Cardinal et Thibodeau.

Outre le puissant renfort, capable de résister aux attaques des Iroquois, que la recrue procurait à Villemarie, elle lui fournit aussi de nouvelles institutrices, dont quelques-unes secondèrent la sœur Bourgeoys plusieurs pieuses filles, qui devinrent d'excellentes mères de familles, et quelques habiles ouvriers.

Parlant de ces nouveaux venus, M. Dollier de Casson dit : " Parmi les personnes que j'ai remarquées qui vinrent de France cet été, je dois nommer M. Picoté de Belestre, lequel orne bien ce lieu tant dans les temps de la guerre que lorsque nous jouissons de la paix à cause des avantageuses qualités qu'il possède pour l'une et l'autre de ces saisons. Je donne ce mot d'éloge à sa naissance et à son mérite sans vouloir porter préjudice à tous ceux qui ont été du même voyage ni faire tort à leur mérite particulier."

C'étaient MM. de Rouvré, de la Place, Brigeac, de Lavigne, Claude Robutel de Saint-André, gentilhommes pieux, exercés au métier des armes et aptes de toute manière à seconder M. de Maisonneuve.

" On peut dire, ajoute M. Dollier de Casson, du secours apporté

“ par cette recrue, qu’il était très considérable pour le pays qui était encore dans une grande désolation, et qu’il était nécessaire pour confirmer tout le secours porté par la recrue de 1653, conduite par M. de Maisonneuve, parce que sans cette dernière assistance; tout le pays était encore bien en danger de succomber; mais il est vrai que depuis son arrivée, on a moins chancelé et on a moins craint une déconfiture générale, qu’on faisait auparavant, quelque perte de monde qu’on ait faite dans divers combats.”

Comme on voit la protection de Dieu s’est étendue sur cette colonie naissante !

Massacre de trois colons par les Iroquois.

Nous devons maintenant revenir en arrière pour raconter certains faits dont nous n’avions pu parler, à leur date, afin de ne pas interrompre le récit du voyage et de la guérison en France de Mlle Mance, ainsi que du départ de France et de l’arrivée en Canada des sœurs de la Congrégation et des Filles de Saint-Joseph.

Au mois d’octobre 1657, un brave colon de la pointe Saint-Charles, Nicolas Godé, construisait sa maison aidé de son gendre Jean de Saint-Père, et de son serviteur, Jacques Noël, lorsqu’une trentaine d’Iroquois se présentèrent. Les colons les reçurent en amis, leur donnèrent à manger, et n’ayant aucun soupçon, montèrent sur le toit pour continuer leur travail. Les Iroquois tirent alors sur eux leurs arquebuses, et cette décharge les tua tous les trois. Puis pour rapporter des trophées dans leur tribu, ils arrachent la peau de la tête de Nicolas Godé et de Jacques Noël et tranchent la tête de Jean de Saint-Père, afin de pouvoir emporter avec eux sa belle chevelure. Jean de Saint-Père n’avait que trente-neuf ans. Ce massacre causa une grande douleur dans la colonie, “ car, dit M. Dollier de Casson, il est bien affligeant de voir périr, par de si infâmes trahisons, les meilleurs habitants qu’on ait, surtout Jean de Saint-Père, d’un esprit vif, d’une piété sincère et d’un jugement excellent.”

Les assassins ayant pris la fuite avant d’être découverts, les colons ne purent venger cette infâme trahison. “ Au reste, rapporte M. Dollier de Casson, le Ciel trouva cette action si noire qu’il punit ces barbares par des reproches qu’il tira de la langue d’un de ceux qu’ils avaient tué. Ce que j’avance est un dire commun qui prend son origine du dire même de ces assassins. Ils ont assuré que la tête de feu Saint-Père, qu’ils avaient coupée, leur fit quantité de reproches en l’emportant, et qu’elle leur disait en fort bon iroquois, quoique de son vivant le défunt ne l’entendit pas : *tu nous tués, tu nous fais mille cruautés, tu veux anéantir les Français, tu n’en viendras pas à bout ; ils seront un jour vos maîtres et vous leur obéirez, vous avez beau faire les méchants.* Les Iroquois disent que cette voix se faisait entendre de temps en

“ temps, le jour et la nuit, et qu'ils en étaient effrayés et que cela
“ les importunant, tantôt ils mettaient la tête dans un endroit,
“ tantôt dans un autre ; que même parfois, ils mettaient quelque
“ chose dessus pour l'empêcher de se faire entendre, mais qu'ils
“ n'y gagnaient rien. Enfin ils l'écorchèrent et jetèrent le crâne
“ de dépit, mais toutefois, ils ne cessèrent pas d'entendre la voix
“ du côté où ils mettaient la chevelure. Si cela est, comme il y a
“ peu d'apparence que ce soit une fiction sauvage, il faut dire que
“ Dieu, sous les ombres de la mort, voulait leur faire connaître
“ ce qui est arrivé depuis.”

M. Dollier de Casson prétend avoir reçu ce récit de personnes dignes de foi qui l'avaient entendu de la bouche de ces Iroquois. La sœur Bourgeoys raconte, elle aussi, ce prodige : “ Les sauvages, écrit-elle, ayant emporté la tête de Saint-Père, on rapporta quelques jours après que cette tête leur parlait. M. Cuillierier, qui, ayant été pris, était dans leur pays, a attesté que cela était vrai ; d'autres ont assuré aussi que la tête parlait et que les sauvages l'ont entendue plus d'une fois.”

Ce crime exécrable montra d'une manière bien touchante de quels sentiments de mansuétude et de charité sont animées les âmes vraiment chrétiennes. En effet, quelques-uns des compagnons des assassins ayant été faits prisonniers, les veuves de Jean de Saint-Père et de Nicolas Godé, Mathurine Godé et sa digne mère, Françoise Gadois, s'empressèrent d'aller trouver M. de Maisonneuve pour le solliciter en faveur des prisonniers, le priant de ne leur faire aucun mal et même leur apportant de quoi à manger.

L'assassinat que nous venons de raconter fut le commencement d'une nouvelle guerre avec les Iroquois dont les détails sont donnés avec beaucoup de précision par la *Relation des Jésuites sur les événements qui se sont passés dans la Nouvelle-France*, guerre très longue, qui mit plusieurs fois le pays en grand danger et pendant laquelle Villemarie fut d'un grand secours pour toute la colonie française.

Pour mettre Villemarie dans un meilleur état de défense, M. de Maisonneuve fit construire, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le carré Dalhousie, un moulin redoute entouré de pieux, qui fut appelé *moulin du Coteau*, pour le distinguer de celui construit déjà et nommé *moulin du Fort*.

De leur côté les prêtres de Saint-Sulpice firent construire deux habitations à l'extrémité des deux terres Sainte-Marie et Saint-Gabriel qu'ils avaient prises à concession. Bâties comme des redoutes, placées dans des endroits avancés, et habitées par les hommes courageux employés à la culture des terres, ces maisons rivèrent beaucoup à la défense de Villemarie comme le constate M. Dollier de Casson : “ Ces deux terres, dit-il, situées à l'extrémité de cette habitation (Villemarie), servirent beaucoup à son soutien, à cause du grand nombre d'hommes que ces messieurs de Saint-Sulpice avaient en l'un et à l'autre de ces deux lieux,

“ qui étaient alors comme les deux frontières de la cité. Il est vrai
“ qu’il leur en avait bien coûté, surtout les deux premières années,
“ les hommes étant alors très rares et les vivres hors de prix ; mais
“ les années suivantes, ils attirèrent de France un grand nombre
“ d’engagés qui, y faisant leur résidence ordinaire, tenaient en as-
“ surance tout le pays.”

Dans cette guerre se signalèrent par leur piété, leur dévouement et leur courage, Raphaël Closse, pour qui, en récompense de son désintéressement et de sa vertu, les Associés de Montréal avaient obtenu du roi des lettres de noblesse et auquel M. de Maisonneuve donna le premier fief accordé dans l’île de Montréal ; Zacharie Dupuis, un auxiliaire dévoué de M. de Maisonneuve, homme d’une haute piété et d’une grande valeur, nommé aide-major ; Pierre Picoté de Belestre, arrivé avec la dernière recrue, et le brave Adam Dollard, sieur des Ormeaux, qui, par son courage et par son héroïque sacrifice comparables aux plus belles actions dont l’histoire fasse mention, sauva la colonie d’une ruine certaine.

LE TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.

S. Eminence le cardinal archevêque de New-York, que son grand âge et son état de faiblesse ont empêché de prendre part au concile, a envoyé la dépêche suivante à Sa Grandeur Mgr de Baltimore, président du concile :

New-York, nov. 11, 1884.

A Mgr Gibbons, délégué apostolique au troisième concile plénier de Baltimore, salut :

Quoique absent de corps, je suis avec vous en esprit et je prie avec ardeur pour le meilleur succès des travaux du troisième concile plénier.

† Jours, Cardinal-archevêque de New-York.

Dès le lendemain de la solennelle ouverture du concile, les membres se sont divisés en douze comités siégeant six à l’archevêché et six au séminaire Sainte-Marie, et se sont partagé les travaux. Ces comités siégeront tous les soirs et les séances du concile auront lieu le matin et dans l’après-midi. Ces séances se tiendront à huis-clos.

Parmi les questions qui seront traitées, nous pouvons mentionner les suivantes : relations des prêtres avec les évêques, le manie- ment des fonds qui concernent les membres des ordres religieux, les dons faits par les fidèles sous forme de pique-niques, réjouis- sances, bals, etc., et les diverses questions qui résultent du change- ment de l’état de mission en celui d’église sous le gouvernement canonique.

Au concile actuel de Baltimore, sont présents seulement six évêques parmi les quarante qui prirent part au second concile. Ces prélats, qui sont au nombre des plus âgés, sont : l’archevêque

Alemanly, de San Francisco ; l'archevêque Kenrick, de Saint-Louis ; l'archevêque Williams, de Boston ; l'archevêque Elder, de Cincinnati ; l'évêque Loughlin, de Brooklyn, et Sa Grandeur Thomas L. Grace, dernier évêque de Saint-Paul.

Lundi soir, 10 novembre, Mgr Ireland, évêque actuel de Saint-Paul, a fait un magnifique sermon à la cathédrale, sur le sujet : " L'Eglise catholique est également opposée à l'anarchie et au despotisme ; elle est la gardienne de la société et la protectrice de la vraie liberté."

Dimanche 16, a eu lieu à la cathédrale la seconde séance solennelle du concile avec la même pompe et la même magnificence que la première.

Après une grand'messe à laquelle Mgr Williams, archevêque de Boston, a officié pontificalement et, après un sermon de Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, sur la noble mission du prêtre, la séance a commencé.

Mgr Gibbons quitta le trône, et, sans mitre, mais la crosse à la main, s'assit devant le maître-autel. Un psaume fut chanté par le chœur, puis le chant des litanies et enfin le délégué apostolique récita une prière.

La séance étant alors déclarée ouverte par le chancelier, R. J. Foley, il demanda, comme question préliminaire, aux membres du concile, s'ils étaient prêts à donner leur avis définitif sur la formule des décrets. Sur la réponse affirmative, le R. O'Donnell, un des secrétaires, en fit l'énumération.

Les décrets formulés.

Mgr Corcoran, se levant, demanda de nouveau aux membres s'il leur plaisait de délibérer, et ceux-ci ayant répondu affirmativement, Sa Grandeur donna lecture des décrets formulés comme suit :

" *Décret no. 1.—Concernant la foi catholique.* Une profession de foi solennelle et détaillée sera demandée à l'avenir à tous ceux qui voudront entrer dans le ministère sacré.

" *Décret no. 2.—Concernant les missionnaires.* Les missionnaires devront, à l'avenir, être subordonnés plus complètement qu'ils ne l'ont été jusqu'ici à leurs supérieurs naturels, les membres de l'épiscopat.

" *Décret no. 3.—Concernant les vicaires apostoliques.* Ce décret embrasse la conduite des vicaires apostoliques dans tout ce qui a rapport à l'extension de la foi catholique, comme étant leur principale charge.

Ces décrets furent adoptés à l'unanimité.

Conditions exigées à l'avenir du jeune clergé.—Un autre chapitre, ayant pour titre : *Concernant les examens du clergé*, spécifie les nouvelles conditions qu'on imposera désormais à ceux qui se destinent à la prêtrise. Ils devront être plus agés, leurs études théologiques seront plus longues et des connaissances plus nombreuses

que celles exigées aujourd'hui seront nécessaires pour être admis à la prêtrise.

Certaines restrictions, qui n'étaient point strictement observées, seront à l'avenir obligatoires ; les décisions du concile ayant pleine et entière autorité d'après un statut du pape Innocent III.

Les offices furent terminés par la bénédiction papale.

M. L'ABBÉ FRANÇOIS CLAVIER, MISSIONNAIRE
APOSTOLIQUE.

La *Semaine religieuse* de Nantes donne une notice qu'elle a reçue de M. l'abbé J. M. Coathuel, secrétaire de Mgr de Burlington, sur M. l'abbé Clavier, missionnaire du Vermont, décédé en France au mois de septembre dernier. Nos lecteurs la liront avec d'autant plus d'intérêt que M. l'abbé Clavier était connu de beaucoup d'entre eux.

Burlington, le 10 octobre 1884.

Le diocèse de Burlington, aux Etats-Unis, vient de perdre un excellent missionnaire dans la personne de M. l'abbé F. Clavier, décédé à Saint-Philbert, le 4 septembre dernier. J'ai pensé qu'une courte notice sur ce vertueux prêtre trouverait sa place tout naturellement dans la *Semaine religieuse* de Nantes, et qu'elle serait de nature à intéresser vos lecteurs.

Notre cher F. Clavier était né à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, et se trouvait au grand séminaire de Nantes, lorsque Mgr de Burlington y arriva pour y chercher des missionnaires, après avoir visité l'Irlande dans le même but. C'était en l'année 1855. Le diocèse de Burlington avait grand besoin de missionnaires, car Monseigneur y trouva seulement cinq prêtres, lorsque le territoire démembré du diocèse de Boston, fut érigé en diocèse séparé.

M. Clavier, qui n'était pas encore dans les ordres sacrés, s'offrit à suivre Monseigneur en Amérique, et continua ses études théologiques au grand séminaire de Nantes. Son offre avait été acceptée avec joie, et il tint noblement sa parole. Un peu plus de deux ans après l'entrevue du futur missionnaire avec l'évêque de Burlington un jeune prêtre irlandais, vivant dans le très humble palais épiscopal de Burlington, vit arriver un jeune homme de petite taille, mais plein de vie, qui portait un sac presque aussi grand que lui. Ce voyageur était M. Clavier, qui salua le prêtre en lui disant en latin : "*Ego sum diaconus ex Gallia.*" Le bon "diacre de France" qui ne connaissait pas l'anglais, s'était trompé dans son itinéraire et nous arrivait à pied, au lieu d'arriver par chemin de fer, après avoir porté son sac l'espace de deux ou trois lieues.

Trois semaines après, M. Clavier recevait avec l'imposition des mains l'abondance de l'esprit sacerdotal et missionnaire.

Il fut placé à Saint-Albans, d'abord comme vicaire, et peu après

Il fut nommé curé missionnaire. Saint-Albans est une très jolie ville, éloignée de Montréal d'une vingtaine de lieues seulement, mais appartenant à l'un des Etats-Unis, (le Vermont). Une grande église avait été commencée, fort imprudemment, à Saint-Albans, mais elle était restée inachevée et couverte de dettes; et puis malheureusement les paroissiens étaient surtout de très pauvres immigrés Canadiens; l'autre partie des catholiques se composait d'immigrés Irlandais un peu moins pauvres que les autres, mais fort peu nombreux. Outre ces difficultés, il y avait pour le jeune missionnaire l'ignorance de la langue du pays et des usages si différents de ceux de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. M. Clavier eut toujours de la difficulté à se bien faire comprendre en anglais, et n'avait d'autre prestige que celui de la vertu. Mais ce bon missionnaire était si pieux, si dévoué, si fidèle à tous ses devoirs de pasteur d'âmes, qu'il eut la consolation de terminer l'église commencée, qui reste un monument de son zèle et de sa sage administration.

De Saint-Albans, M. Clavier visitait d'autres centres catholiques remarquables seulement par la pauvreté matérielle et spirituelle des gens qui les composaient. Lui, plus qu'un autre, avait beaucoup à souffrir dans l'exercice de ce ministère, la délicatesse de son tempérament ne s'accommodant pas de la nourriture qu'il trouvait chez ces pauvres gens. Il resta à Saint-Albans depuis le commencement de l'année 1858 jusqu'au mois d'août 1864. Avant de quitter ce poste, il eut la consolation d'assister à la bénédiction du temple, qui lui avait coûté tant de soucis. Aujourd'hui, deux grandes paroisses catholiques existent à Saint-Albans avec leurs églises séparées, et quatre chapelles s'élèvent dans les autres places qu'il visitait de Saint-Albans, là où de son temps la messe devait se dire dans des maisons privées, ou dans des maisons d'école.

Le second théâtre des travaux du Père Clavier fut la ville de Northfield, poste qui avait bien besoin d'un prêtre dévoué comme il l'était. A Northfield, le froid est très grand en hiver, la neige y est toujours très profonde, et lorsque M. Clavier s'y rendit, en 1864, il n'y avait pas encore de résidence pour le prêtre. Deux centres catholiques, Randolph et Woodstock, étaient de plus desservis par lui de Northfield. M. Clavier est le premier prêtre qui ait résidé à Northfield. Bientôt après son arrivée, il s'y procura une maison qui depuis 20 ans sert de résidence au missionnaire. Mais cette maison était fort éloignée de l'église et du centre de la population; le bon curé, avec son esprit pratique, eût bientôt construit près de la maison une chapelle plus accessible aux fidèles, où il pouvait dire la messe les jours sur semaine, et réunir les fidèles ou les enfants de la ville pour les confessions, les dévotions du Carême et du mois de mai, et les catéchismes. Bientôt aussi, voyant son église trop petite, il réussit à l'agrandir et à la doter d'une belle cloche, car le bon fils de Saint-Philbert voulait que là où il se trouvait on sonnât l'Angelus comme dans sa paroisse natale. Lorsque M. Clavier était à Northfield, qui était le point le plus important, il

desservait, comme je l'ai dit, deux autres centres catholiques. Dans l'un d'entre eux, il a laissé un souvenir de son amour pour la patrie. Il a voulu que la chapelle qu'il y termina portât le nom des saints Donatien et Rogatien ; et cette petite paroisse, il l'a desservie pendant 20 ans au prix des plus grands sacrifices.

Durant son séjour à Northfield, M. Clavier accompagna l'évêque du diocèse à Rome, à l'occasion du 1800^{me} centenaire du martyre de saint Pierre. Ce fut, nous le croyons, la seule vacance dont jouit ce bon prêtre pendant 26 ans ; car, dans ce monde, il semble qu'il trouvait toute sa consolation dans l'exercice d'un ministère obscur et pénible.

M. Clavier avait déjà passé dix ans à Northfield, sa seconde paroisse, où il avait maintenant presbytère et église suffisamment vastes, lorsqu'un accident amena son changement. La foudre tomba sur son église qui fut entièrement consumée par les flammes. Il eût fallu alors construire une autre église ; il y avait pour cela à surmonter des difficultés très grandes et le bon missionnaire fut placé à Richmond, la dernière paroisse qu'il ait desservie et à laquelle il était très attaché.

La paroisse de Richmond, composée surtout de cultivateurs irlandais, s'est toujours fait remarquer par son obéissance envers ses pasteurs et sa fidélité à assister aux offices et à s'approcher des sacrements. Rien de plus édifiant que de voir ces braves catholiques arriver de loin à l'église, et plusieurs d'entre eux à jeun, au milieu des froids les plus terribles. Sous l'administration de M. Clavier, les catholiques de Richmond ne perdirent rien de leur ferveur première. En effet, ici comme ailleurs, le bon missionnaire était le modèle du troupeau, et ici encore il agrandit et orna son église dédiée à Notre-Dame du Rosaire. Ici encore, comme toujours, le bien se faisait sans bruit, sans ostentation, sans aucune récompense humaine. Je me trompe peut-être : le bon curé était sincèrement aimé et vénéré de tous ses confrères de toutes nationalités. Il va sans dire que les prêtres ses compatriotes avaient la plus large part à son affection. Aussi qu'elles étaient délicieuses, ces petites réunions où on parlait de la France, de la Bretagne, et où l'on racontait les actions les plus remarquables des anciens confrères ! On se séparait pour mieux travailler, mais M. Clavier ne voulait pas perdre de temps, même dans ses jours de récréation, et lorsque venait son heure réglementaire pour dire le bréviaire, il laissait là tout le monde sans cérémonie, et s'en allait prier à l'église. La santé de notre missionnaire n'avait jamais été bien robuste. En 1882, incapable de desservir sa paroisse, il se rendit dans son pays natal, à Saint-Philbert, pour y chercher la santé. Il visita Notre-Dame de Lourdes et écrivait en Amérique qu'il y avait beaucoup prié, qu'il avait représenté à la Mère de Dieu qu'Elle devait lui obtenir la santé en considération de ce qu'il avait fait pour Elle dans les missions de Burlington. Il y eut un mieux considérable dans son état de santé ; il revint dans sa chère paroisse de Richmond. Malheureu-

sement, presque dès son arrivée on l'appela pour voir un malade dans les montagnes. Le froid était excessif et dans quelques jours il redevint trop faible pour desservir sa paroisse. Lorsqu'au mois de mars dernier, il repartit pour son pays, il avait eu une légère attaque de paralysie. Il nous quitta avec le pressentiment qu'il ne nous reverrait plus : mais lors même qu'il parlait de la mort, on sentait qu'il y avait dans son âme, paix, confiance, résignation entière. Notre ami défunt était l'ami des orphelins et zélé pour la beauté du culte. Quoique peu fortuné, il avait donné à la cathédrale de Burlington une colonne en marbre du pays, et une fenêtre avec un sujet colorié. Il y a quelques jours, nous nous arrêtions devant cette fenêtre. Elle porte le nom du donateur, et représente saint Joseph mourant consolé par la présence de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. Au-dessus du mourant, deux anges tiennent une banderolle avec l'inscription : " Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, car leurs œuvres les suivent. " Nous avons connu une partie des bonnes œuvres de cet excellent prêtre ; Dieu, qui voit dans le secret, les connaît toutes, et les a, nous l'espérons, récompensés.

Si notre bon missionnaire était resté en France, il est probable qu'il serait encore vivant ; mais bien des âmes qu'il a sauvées ici ne seraient point parvenues sans lui au séjour de la gloire.

Les œuvres que M. Clavier a fondées ou continuées dans ce diocèse sont des œuvres durables. Pendant longtemps, nous l'espérons, de nombreux chrétiens continueront à servir Dieu sous l'ombre des croix qu'il a plantées sur un sol étranger, et ses enseignements comme ses exemples ne seront pas oubliés. Puisse son esprit se reposer sur plusieurs des enfants de la Bretagne, qui a fourni jusqu'ici beaucoup de missionnaires, et qui, par ses aumônes, contribue aux succès de leurs travaux !

Un missionnaire du diocèse de Burlington,

LES ÉVÉNEMENTS DE BELGIQUE.

Les graves événements survenus en Belgique, et que les dépêches nous ont fait superficiellement connaître, viennent de donner lieu à une solution qui est la plus flagrante violation des règles de tout gouvernement parlementaire.

On doit se rappeler qu'un ministère catholique fut appelé au pouvoir après des élections qui avaient donné aux catholiques 34 voix de majorité à la Chambre des députés et 17 voix au Sénat ; majorité sans précédent en Belgique, où les deux partis, catholiques et libéraux, qui se disputent le pouvoir, ne l'emportent, en général, que de deux ou trois voix,

Le premier acte du nouveau ministère fut de renouer les relations diplomatiques avec le Vatican ; il s'occupa de suite aussi de présenter aux Chambres une loi scolaire pour remplacer celle avec laquelle les libéraux, serviteurs de la franc-maçonnerie, opprimaient le pays. Ce qu'était cette loi, on en aura une juste idée quand on saura que c'est sur elle que le gouvernement français a pris modèle pour sa loi scolaire, la *loi scélérate*.

Pendant que les députés et les sénateurs belges discutaient les articles de la nouvelle loi, les libéraux de ce pays qui, comme ceux de tous les autres pays, ne respectent le verdict populaire qu'autant qu'il leur est favorable, firent de l'agitation dans la rue pour influencer les décisions des Chambres. Malgré cette agitation, les députés et sénateurs catholiques votèrent la loi à une grande majorité.

L'agitation prit en ce moment des proportions plus grandes, et tourna à l'émeute. On vit alors, non sans un grand étonnement, le bourgmestre de Bruxelles, la ville la plus républicaine du pays, se rendre, avec d'autres bourgmestres, auprès du roi pour le prier de s'opposer à la promulgation de la nouvelle loi. Léopold II, se tenant strictement dans son rôle de roi constitutionnel, leur répondit que son devoir était de donner son approbation aux lois votées par la majorité des représentants du peuple et qu'il n'y faillirait pas dans cette circonstance.

Ces paroles ont fait le tour de l'Europe et ont valu à Léopold II les félicitations les plus enthousiastes comme si, dans ce siècle où les notions du juste et du vrai, du bien et du mal semblent perdues, c'était une action bien méritoire que de faire son devoir.

La loi votée est donc promulguée ; les troubles, les émeutes deviennent plus sérieux ; les libéraux, au nombre de 30,000, font une manifestation à Bruxelles pour demander le retrait de la loi. Les catholiques, par respect pour le droit de réunion, ne s'opposent nullement à cette manifestation, et laissent le cortège se déployer et parcourir la ville ; mais à leur tour, ils font, quelques jours après, une contre-manifestation, composée de près de 60,000 personnes. En ce moment, la scène change, les libéraux, armés de cannes, de bâtons, de revolvers, se précipitent sur les catholiques, tapant de ci de là, rompant le cortège, l'empêchant de se reformer, et blessant grièvement plusieurs catholiques notables. La police, qui est sous les ordres du bourgmestre, un libéral, laisse faire les libéraux et se garde bien de protéger les catholiques si odieusement attaqués.

D'autres faits semblables viennent prouver une fois de plus combien est réel l'amour que les libéraux ont pour la liberté des autres. Le roi leur a résisté, n'a pas voulu immoler la majorité du pays à la minorité, c'est à lui que les libéraux vont s'attaquer. On commence par l'insulter dans les journaux, et pour que l'insulte lui soit plus sensible, on s'en prend à la reine qu'on appelle l'*Autrichienne* ; on le siffle, on le poursuit de cris injurieux et de huées

à la sortie d'une distribution de prix, on ne recule même pas devant l'assassinat, car un coup de pistolet est tiré contre lui.

Entre temps, les ministres déclarent qu'ils sont capables de tenir tête à l'orage, que ces émeutes, auxquelles les républicains étrangers prennent une grande part, seront vite réprimées et que toute agitation cessera bientôt quand le pays aura pu apprécier la loi scolaire.

En effet, de l'avis de nombreux journaux étrangers, non suspects de cléralisme, la loi belge est très modérée, très libérale— dans le bon sens du mot—laissant liberté entière au père de famille et telle, disait le *Moniteur Universel* de Paris, qu'on serait bien heureux d'en avoir une semblable en France.

Mais cette loi a un vice radical aux yeux des francs-maçons. Elle permet aux pères de faire élever chrétiennement leurs enfants; elle aurait fait une génération religieuse, au lieu d'une génération athée, elle était donc condamnée ainsi que les ministres qui l'avaient proposée et fait voter. En conséquence, les articles injurieux contre le roi, la reine, les ministres, continuent à s'étaler dans les journaux libéraux, les manifestations de la minorité factieuse se réitèrent et les manifestants font beaucoup de bruit pour faire croire qu'ils sont nombreux, enfin, symptôme alarmant, des cris de vive la république se font souvent entendre dans quelques-unes des grandes villes.

On en était là, lorsque dernièrement surviennent des élections municipales, par cela même, ce qui est très important à constater, n'ayant *aucun caractère politique*.

Dans ces élections, les catholiques, selon certaines dépêches, auraient eu la minorité, selon d'autres, au contraire, ils auraient gagné plusieurs sièges dans des communes importantes, et leurs succès égaleraient ceux des radicaux. Peu nous importe d'ailleurs; nous ne chercherons pas à savoir quel est celui des deux partis qui a été victorieux dans ces élections; car nous le répétons, des élections communales, non politiques par conséquent, ne peuvent en rien diminuer l'autorité de la majorité des Chambres politiques.

Quoiqu'il en soit, les libéraux, par une manœuvre dans laquelle ils sont passés maîtres, se sont empressés de crier bien fort que le pays venait dans ces élections de se prononcer contre le ministère. En criant ainsi, ils espéraient tromper quelques personnes, mais certainement leur succès a dépassé leur attente, car il paraît qu'ils ont trompé même le roi.

En effet, peu après le résultat des élections connu, Léopold II manda auprès de lui le chef du cabinet, M. Malou, pour exiger la démission des ministres de la justice et de l'intérieur, MM. Woeste et Jacobs, vu, dit-il, la situation des esprits et vu que les électeurs communaux avaient plus particulièrement condamné la politique de ces deux membres du cabinet. Devant cette exigence, le cabinet tout entier a donné sa démission, ne voulant pas subir l'humiliation de sacrifier deux de ses membres,

Voilà donc un roi constitutionnel qui force à se retirer un ministre ayant plus de quarante voix de majorité dans les deux Chambres. Peut-on, comme nous le disions au commencement, violer d'une manière plus flagrante les règles du gouvernement parlementaire !

Quels sont les mobiles auxquels Léopold a obéi ? Ils sont de plusieurs sortes, dit-on ; et parmi eux s'en trouve un des moins avouables : la peur. Le roi a peur des libéraux qui l'injurient, des libéraux qui font des émeutes, des libéraux qui tirent des coups de pistolet et il lâche les catholiques qui eux, comme de bons et paisibles citoyens, se contentent de faire de l'opposition légale.

Que ce soit la peur ou tout autre motif qui ait fait agir le roi des Belges, sa reculade et ses concessions n'en sont ni moins graves, ni moins humiliantes. En capitulant et en cédant ainsi devant l'émeute, il est entré dans une voie fatale pour lui et pour son pays. Les cris : *A bas l'Autrichienne*, dont on insultait la reine, auraient dû être pour lui un salutaire avertissement. C'est par ces mêmes cris que les révolutionnaires français injuriaient Marie-Antoinette ; en les entendant, Léopold aurait dû se rappeler que les concessions faites par l'honnête mais trop faible Louis XVI, ne purent sauver ni sa couronne, ni même sa tête. Qu'il y prenne garde, en sacrifiant par des concessions si inexplicables, les catholiques aux libéraux, il met en jeu son trône et, ce qui est bien autrement grave, l'existence même de la Belgique.

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Narcisse Lamarche.—Joseph Mailloux.—M. McLean.—
James Morey.—Pierre Gilmour.—Mathilde Desjardins.—
Marie Charbonneau.—Andrew Lang.—Hubert Sentenne.—
Zenaro di Masso.—Edward Lane.—Thomas Madigan.—Mi-
chael Cahill.—Joseph Roy.—Marguerite St-Jean.—Pierre
Girard.—Joseph Riendeau.—F. X. Guérard.—Marie Pa-
quette.—Sophie Chatelle.—M. Aloïde Guilbault.

DE PROFUNDIS.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le
marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE Fonderie de Cloches



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. B. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GAGNEUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION, 137 ET 139 MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15 MONTREAL.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sonniers en cr.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent
MONTRÉAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy, N.-Y., U. S. A.

AUX ECONOMES BON BEURRE EN TINETTES

De 15 à 18 cents,

Au Marche à Beurre de

J. B. RICHER

No 468 Rue Lagauchetiere

NOTE

BEURRE, THE,

VINS, BIERE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ.